



Réflexions sur le budget 1979

En établissant le budget primitif 79 nous n'avons pas voulu aggraver la situation financière souvent difficile qui est actuellement celle de trop nombreux Montpelliérains.

C'est pourquoi nous avons limité l'augmentation des impôts locaux. Certains diront que c'est encore trop. Nous leur répondrons qu'à l'heure où l'Etat se décharge de plus en plus sur les collectivités locales, à l'heure où les prix subissent une hausse annuelle de 10% par an l'augmentation que nous avons été contraints de décider ne pouvait être plus modeste. Chaque élu, chaque chef de service qui avaient à faire face à un lourd accroissement des charges de fonctionnement peuvent en témoigner.

Malgré tout nous avons voulu poursuivre l'effort social que nous avons entrepris depuis notre arrivée à la tête de la Mairie. C'est ainsi que l'aide sociale aux personnes âgées et aux travailleurs s'élève à 29.000.000 F. et représente plus de 10% du budget fonctionnement. C'est ainsi que cette

année nous titulariserons cent employés municipaux. Il faut rappeler qu'en 1977, 550 personnes n'étaient pas titulaires. Certaines attendaient depuis plus de quinze ans. Nous avons en deux ans, réglé 242 dossiers. Avant la fin de notre mandat la totalité du personnel communal sera titularisé.

Les équipements sportifs et scolaires ont également été jugés prioritaires. Ils représentent plus de 28% des investissements. Etant donnée la vétusté des installations de notre ville dans ces secteurs nous sommes persuadés que les Montpelliérains approuveront notre choix. Nous n'avons fait d'ailleurs que suivre les suggestions des milliers de personnes qui ont répondu au questionnaire que nous avons publié dans ces colonnes.

La Municipalité a d'autre part voulu effectuer cette année un effort particulièrement important pour acquérir des réserves foncières. Il devenait urgent de le faire car il ne reste que peu de terrains disponibles sur Montpellier. C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de réserver plus de 12% du

budget investissement à ce secteur. Cela nous permettra de prendre possession entre autres des domaines de Tastavin, Dom Bosco, d'acquérir le cinéma Pathé, etc...

Nous poursuivrons par ailleurs notre politique d'espaces verts (3.998.000 F.) et d'équipements culturels (8,82% des investissements). Avec 22.471.000 de francs la voirie représente une des plus importantes parts de ce budget. Nous consacrerons 7540000 francs à la première tranche du plan de circulation que tous les Montpelliérains attendent avec impatience avec en particulier la sécurité de plus de quarante écoles de la ville.

Au delà de tous ces chiffres qui peuvent paraître quelque peu rébarbatifs à nos lecteurs nous avons voulu prouver qu'en dépit des difficultés qui furent les nôtres pour établir un budget qui ne grève pas trop les finances des Montpelliérains, nous avons conservé les priorités que nous nous étions fixées et pour lesquelles nous avons été élus.

Georges FRECHE
Maire de Montpellier

Pour la première fois à Montpellier le budget de la ville a été présenté aux habitants avant que n'intervienne le vote définitif du Conseil Municipal. Pour la première fois les Montpelliérains qui le désiraient ont pu poser les questions qui leur tenaient à cœur à l'ensemble des élus.

Certains ont cru bon de critiquer l'effort de démocratisation que nous avons effectué. Sans doute, notre initiative les a-t-elle gênés. Sans doute ont-ils la nostalgie de ce récent passé où l'ancienne municipalité établissait le budget sans consulter personne.

Ces critiques ne nous empêcheront pas de poursuivre le but que nous nous sommes fixés : faire participer les Montpelliérains à la vie de leur cité. L'effort que nous avons entamé le 6 février dernier sera poursuivi dans les mois qui viennent, en déplaçant à nos adversaires.